

LE GRAND PERIGUEUX :

En 2017, l'agglomération s'agrandit

Actuellement, l'agglomération est composée de 33 communes sur une superficie de 388 km² avec 91 319 habitants. Le nouveau projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Monsieur le préfet de la Dordogne formera une nouvelle agglomération composée de 51 communes sur une superficie de 971 km² et 101 248 habitants. La constitution de ce nouveau périmètre est prévue pour début 2017.

Quatre gymnases communautaires

Quatre gymnases sortiront de terre entre 2017 et 2020, sous l'égide du Grand Périgueux, sur quatre communes rurales : Agonac, Antonne-et-Trigonant, Saint-Pierre de Chignac et Mensignac. Chaque gymnase disposera d'une salle de sport de 1000 m² pouvant accueillir le tennis, le handball, le badminton, le futsal (football en salle) et une salle de 100 m² est prévue pour la gymnastique, le yoga, le jitsu.... Le montant de ces travaux est estimé à 1,4 M€ par gymnase et sera financé par l'agglomération, le Département, la Région et l'Etat.



Maquette du futur gymnase de Saint-Pierre de Chignac

GOTOO - Site de covoiturage

Pour inciter les citoyens à se déplacer autrement et dans une démarche éco-citoyenne, le Grand Périgueux a créé un site internet d'assistance pour mettre en relation les covoitureurs destiné principalement aux trajets domicile-travail, déplacements de loisirs, sportifs, professionnels. Ce site de covoiturage est actuellement en phase d'expérimentation. L'application est active sur le web <http://gotoo.eu/legrandperigueux>. A terme, l'application sera accessible sur smartphones.

Concrètement, vous pouvez donner et recevoir des informations en temps réel sur les différents moyens de transport à votre disposition. Vous pouvez vous inscrire dans les "communautés", à savoir des regroupements de personnes ayant un intérêt commun : une entreprise, une administration, un lieu de travail, un club de sport, une commune, un centre de formation...

Ce service est entièrement gratuit : aucune commission sur les éventuelles transactions (en tant qu'utilisateur, vous êtes libres de proposer des voyages gratuits ou payants).



Nouvelle commune

La fusion de Boulazac, Saint-Laurent sur Manoire et Atur donne naissance à une nouvelle commune : Boulazac Isle Manoire qui a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. Atur et Saint-Laurent sur Manoire deviennent communes déléguées et les mairies des annexes de la mairie de Boulazac.